

N° DE PRIX	DESIGNATION	DESCRIPTION	UNITE
100	CONSTAT D'HUISSIER AVANT ET APRES TRAVAUX	Ce prix rémunère :	
		A la demande du Maître d'oeuvre, l'entreprise fera procéder par un huissier de justice de son choix à un état des lieux détaillé de la zone intéressée par les travaux et de ses abords immédiats. Le document produit par l'officier de justice devra contenir toutes les indications permettant d'apprécier de façon certaine l'état des lieux avant l'intervention de l'entreprise.	FT
200	PREDECOUPAGE REVETEMENT EP.< OU = 20 CM	Ce prix rémunère :	
		Ce poste rémunère le découpage des enrobes à la pelle beche ou par sciage des bords de tranchées sous chaussées et trottoirs, y compris l'évacuation des déblais à la décharge agréée et le balayage.	ML
201	DECAISSEMENT DE TRANCHEE DANS MATERIAUX D'APPORT	Ce prix rémunère :	
		le décaissement de tranchée dans matériaux d'apport pour la mise en place de béton bitumineux. Compris évacuation, réglage, compactage.	M ²
202	GNT 0/20 OU 0/3 1.5 -REPANDAGE MECANIQUE	Ce prix rémunère :	
		Ce prix rémunère le mètre cube de GNT 0/20 ou 0/31.5 provenant de carrières agréées. Il comprend notamment l'extraction et le criblage, le chargement, le transport, le déchargement et répandage à la main, le réglage, le compactage par couches de 20cm. Le volume à prendre en compte sera déterminé par mètre après compactage de la couche. Ce prix s'entend quelque soit la provenance des matériaux. Ce prix s'applique également à la réalisation des formes de cunettes ou fossés en matériau 0/20 avant répandage des enrobés.	M3
203	REGLAGE ET COMPACTAGE DU FOND DE FORME	Ce prix rémunère :	
		le réglage et compactage de la forme ou de la couche de forme de chaussée, toutes sujétions de mise en oeuvre et de réalisation comprises. Ce prix s'applique aux travaux de chaussée, à l'exclusion des réfections de	M ²
204	COUCHE D'ACCROCHAGE	Ce prix rémunère :	
		Ce prix rémunère au mètre carré l'exécution d'une couche d'accrochage à l'émulsion élastomère de bitume compatible avec l'enrobé à mettre en oeuvre. Emulsion 65% : dosage 0.650kg/m ² . Ce prix intègre le balayage et le nettoyage préalable des surfaces.	M ²

205	COUCHE DE ROULEMENT EN BBME 0/10		Ce prix rémunère :	
			Ce prix rémunère à la tonne la fourniture et la mise en œuvre au finisseur de béton bitumineux à chaud 0/10 – 0/14 (dosage bitume compris entre 5.8 et 6%) pour revêtement de chaussée ou trottoir y compris l'épandage, le nivellement, le compactage, le surfacage, façon de joints aux gravillons 6/10 et émulsion et toutes sujétions.	TO
206	GRAVE BITUME		Ce prix rémunère :	
			Ce prix rémunère à la tonne la fourniture et la mise en œuvre de manière mécanique de grave bitume 0/14 ou 0/20 par couche de fondation et couche de base de chaussée y compris compactage et toutes sujétions	TO
300	BETON DESACTIVE SUR CHAUSSEE		Ce prix rémunère :	
			<p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en œuvre d'un revêtement en béton désactivé sur 12 cm d'épaisseur.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> * La fabrication, le transport et la mise en œuvre du béton. Ce béton comportera un plastifiant et un entraîneur d'air, des fibres polypropylène à raison de 0,9kg/m³ ; * La réalisation des coffrages latéraux ; * La protection des ouvrages tels que regards, bouches à clefs... * Son transport sur toute l'étendue du chantier ; * La mise en œuvre du béton, le tirage et le lissage ; * La fourniture et la mise en œuvre d'un produit désactivant pulvérisé de manière uniforme et adaptée à la granulométrie ; * L'enlèvement de la laitance superficielle à l'aide d'un surpresseur ; * Tous les essais et contrôles de qualité, de mise en œuvre et de fabrication prescrite dans le CCTP ; * La plus value résultant du remplissage des cadres des regards (la fourniture de ceux-ci ne faisant pas partie de ce poste), de la présence de réservations ou tout élément physique dans le trottoir ; * Toutes sujétions, variations d'épaisseur, découpe et rabotages entraînés par les raccordements ; * La réalisation des joints de retrait réalisés par sciage sur 1/3 de l'épaisseur * La réalisation des joints de dilatation avec profil en Inox, laiton, etc... <p>Formulation béton : à soumettre par l'entreprise à l'accord du maître d'ouvrage</p>	M ²

301	GNT 0/20 OU 0/3 1.5 -REPANDAGE MECANIQUE	Ce prix rémunère :	
		Ce prix rémunère le mètre cube de GNT 0/20 ou 0/31.5 provenant de carrières agréées. Il comprend notamment l'extraction et le criblage, le chargement, le transport, le déchargement et répandage à la main, le réglage, le compactage par couches de 20cm. Le volume à prendre en compte sera déterminé par métré après compactage de la couche. Ce prix s'entend quelque soit la provenance des matériaux. Ce prix s'applique également à la réalisation des formes de cunettes ou fossés en matériau 0/20 avant répandage des enrobés.	M3
302	REGLAGE ET COMPACTAGE DU FOND DE FORME	Ce prix rémunère :	
		le réglage et compactage de la forme ou de la couche de forme de chaussée, toutes sujétions de mise en oeuvre et de réalisation comprises. Ce prix s'applique aux travaux de chaussée, à l'exclusion des réfections de	M ²
303	FOURNITURE DE PAVES SCHISTE NOIR BOUCHARDE OU CLIVE EPAISSEUR 0.08M	Ce prix rémunère :	
		Ce prix rémunère la fourniture de pavés gris granit finition éclatée bouchardée ou clivée de 0.10m x 0.10m épaisseur 0.08m. Il comprend la livraison et le déchargement sur le lieu de l'emploi y compris toutes les sujétions de manutention sur le chantier.	M ²
304	POSE DE DALLES OU PAVES SUR LIT DE SABLE	Ce prix rémunère :	
		Ce prix rémunère la pose de dalles ou pavés sur lit de sable, de 3 à 5cm d'épaisseur maxi, les joints remplis de sable fin, les terrassements, chargement et transport des déblais éventuels aux décharges, la fourniture, mise en place et compactage du sable avant repose des dalles ou pavés.	M ²
305	POSE DE DALLES OU PAVES SUR BETON ET LIT DE MORTIER	Ce prix rémunère :	
		Ce prix rémunère la pose de dalles ou pavés en pierre ou béton de dimensions variables sur fondation de 0.25m d'épaisseur en graves de 0/100, compactage, béton B32 dosé à 350kg de ciment CPA-CEMI 52.5 de 0.15m d'épaisseur, mortier de pose dosé 600kg/m ³ sur 0.03m d'épaisseur, joints de largeur variable au mortier de ciment artificiel, les terrassements, chargement et transport des déblais aux décharges y compris la découpe des dalles à la scie avec disque de diamant.	M ²

400	FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE TERRE VEGETALE	Ce prix rémunère :	
		Ce prix rémunère la fourniture et mise en place de terre végétale (selon spécification du service technique de la Commune) sur accotements, talus et îlots, y compris reprise par engins. Il rémunère le mètre cube de terre végétale mis en œuvre, le chargement, le transport, la mise en place y compris un nettoyage sommaire (enlèvement des débris, souches, épierrage, etc...), le réglage sur îlots, bermes, accotements, talus de pente 3/2 ou 1/1 et le compactage normal. Il rémunère également toutes sujétions de mise en place.	M3
401	ENROCHEMENTS	Ce prix rémunère :	
		Ce prix rémunère au mètre cube la réalisation d'enrochements pour confection de digue, protection d'ouvrage, soutènement. Il comprend la fourniture des blocs sur chantier, la mise en place avec réglage soigné du parement, le calage, les sujétions d'approche et de mise en œuvre. L'enrochement sera exécuté suivant le profil type ou à défaut conformément aux indications du Maître d'œuvre, les saillies et dépressions n'excédant pas 0.20m. Le règlement sera effectué après métré conjoint entre l'entrepreneur et le maître d'œuvre.	M ³
402	REPRISE D'ENDUIT DE FACADE	Ce prix rémunère :	
		au mètre carré la réalisation de crépissage au mortier de ciment. Il comprend la préparation du support conformément aux règles de l'art, la fourniture et la mise en œuvre du mortier M 40 par couches successives, le talochage de la dernière ou le réglage à la truelle suivant les indications du Maître d'œuvre, le façonnage des arrêtes, la protection contre les intempéries ainsi que toute sujétion d'échafaudage et manutentions diverses.	M ²
403	MURETTE AVEC PAREMENT PIERRE	Ce prix rémunère :	
		Ce prix rémunère la construction d'une murette avec parement pierre de 0.85m de hauteur au-dessus de la semelle comprenant : - semelle de fondation de section 0.60 x 0.25 (le dessus de la semelle étant enterré de 0.35m minimum par rapport au niveau du sol après travaux) en béton B32 dosé à 350kg de ciment CPA CMI 52.5, 800l de gravier et 400l de sable, - murette en agglomérés creux à remplir de béton avec joints au mortier de ciment dosé à 350 kg de ciment CPA CMI 52.5, 1 600kg de sable, - enduit frotté ou crépi rustique effectué sur une face du mur et parement de pierres rapportées sur l'autre face, - réservation pour les piquets de la clôture grillagée, - glacis lissé à la truelle avec arrêtes arrondies au fer à boudin sur le dessus du mur.	ML

404	BORDURE T2 BETON LISSE	Ce prix rémunère :	
		implantation ; terrassements en masse ; évacuation en décharge agréée des déblais extraits y compris droits de décharge ; réglage et compactage du fond de forme ; fourniture et mise en œuvre sur béton frais d'épaisseur 15 cm minimum dosé à 250 kg de CPJ d'éléments préfabriqués béton standards de résistance supérieure à 100 MPa y compris découpes droites et biaisées, courbes, façonnage des joints au mortier et toutes sujétions.	ML
405	BORDURE T2 SCHISTE NOIR BOUCHARDE OU CLIVE	Ce prix rémunère :	
		implantation ; terrassements en masse ; évacuation en décharge agréée des déblais extraits y compris droits de décharge ; réglage et compactage du fond de forme ; fourniture et mise en œuvre sur béton frais d'épaisseur 15 cm minimum dosé à 250 kg de CPJ d'éléments pierre type schiste noir finition bouchardée ou clivée y compris découpes droites et biaisées, courbes, façonnage des joints au mortier et toutes sujétions.	ML
406	CANIVEAU CC1 BETON LISSE	Ce prix rémunère :	
		implantation ; terrassements en masse ; évacuation en décharge agréée des déblais extraits y compris droits de décharge ; réglage et compactage du fond de forme ; fourniture et mise en œuvre sur béton frais d'épaisseur 15 cm minimum dosé à 250 kg de CPJ d'éléments préfabriqués béton standards de résistance supérieure à 100 MPa y compris découpes droites et biaisées, courbes, façonnage des joints au mortier et toutes sujétions.	ML
407	DEMOLITION MECANIQUE DE MAÇONNERIE	Ce prix rémunère :	
		Démolition manuelle ou mécanique de maçonnerie (compresseur), chargement et transport aux décharges des déblais.	M3
408	GLISSIERE BOIS	Ce prix rémunère :	
		la fourniture et pose de glissières de sécurité en bois	ML

